

Rénovation de la Voie Professionnelle et opérations pilotes



Vers un Espace d'Accompagnement Individuel

MàJ Novembre 2011

EPL Thuré 2 domaine des Chevaliers 86540 – **THURE** (POITOU-CHARENTE)

L'établissement	220 élèves, 140 apprentis, 163 internes, 20 000 heures stagiaires (Formation Continue sans CFPPA) - 25 enseignants. Filières : grandes cultures, horticulture et travaux paysagers. Directeur : Jean-Michel BREGEON
Les objectifs de l'opération pilote	 L'objectif général est de réorganiser l'EPL en s'éloignant progressivement de la notion de "classe" pour aller vers un "Espace d'Accompagnement Individuel" en proposant à tous les élèves des parcours plus individualisés favorisant leur autonomie. Les objectifs opérationnels : Effectuer un "positionnement initial" individuel et contractualiser les parcours développer le "bureau d'aide (méthodologique) rapide". Faire fonctionner en "hors classe" du jeudi - le Centre d'Accompagnement Individuel (CAI). Développer les approches pédagogiques orientées sur les compétences, leurs évaluation et sur la démarche de projet. Mettre en place des "enseignants de suivi /Référent". Tendre vers un Espace Numérique de Travail – et vers un pôle d'autoformation
Le public visé	Le public cible dans un premier temps : classe de troisième, classes de seconde professionnelle (1ère année du bac pro 3 ans) et de CAP 1ère année. Puis le projet s'étendra à l'ensemble "seconde première terminale", cap et bac pro au bout de 3 ans. Toutes les filières de l'établissement: seconde NJPF et seconde PV Agroéquipement dans un premier temps, puis travaux paysagers, CGEA production végétale et horticulture dans un deuxième temps.
L'équipe d'encadrement	Chef de projet: TAUZIET Sandrine – CPE - <u>sandrine.tauziet@educagri.fr</u> - 05.49.93.70.55 Personnel d'encadrement éducatif impliqué: Le groupe pilote est composé de : l'équipe de direction (4 personnes), 6 enseignants et l'animatrice du Centre d'Accompagnement Individuel (CAI)
Les actions menées	 Cinq emplois de temps différents élaborés sur l'année pour créer la souplesse de fonctionnement nécessaire pour individualiser des parcours de formation. L'emploi du temps est modifié à chaque période de vacances. les jeudis après-midi sont consacrés à des ateliers thématiques, de 8 à 10 élèves maximum, avec inscription informatisée. On travaille par période, les élèves peuvent accéder à 10 ateliers différents. ouverture d'un bureau d'aide rapide avec une permanence de 3 enseignants, chaque midi, pour répondre à des questions ponctuelles. Le planning des permanences des

enseignants est disponible dans la semaine pour permettre aux élèves de prendre des rendez-vous avec les enseignants.

- Sur l'exploitation, directeur d'exploitation ou enseignants techniques prennent des élèves, en fonction de la météo, et avec accord de la vie scolaire, élèves qui rattrapent les cours le soir
- présence d'une équipe d'adultes-relais avec une permanence d'écoute psychiatrique menée par l'infirmière.
- tous les mois et demi et par atelier, organisation d'un Comité de pilotage avec tous les intervenants.
- 1 heure de concertation hebdomadaire systématique en équipe élargie (direction, vie scolaire etc..) et des réunions pédagogiques regroupant environ 30 personnes.